

Lundi 20 juin 2016

collectif

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LE VERSANT DES COTES

CONTACT : versantdescotes73@orange.fr

Lors de la réunion publique du 15 avril 2016, sur les 70 personnes présentes, 36 ont souhaité s'inscrire au Collectif.

Depuis, 44 autres personnes nous ont rejoints.

À ce jour nous sommes 80 participants.

PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Pourquoi un collectif ? Qu'est-ce qu'un collectif ?

Un collectif est un groupe de personnes qui décident de s'unir pour réfléchir et réagir face à une situation, sachant qu'individuellement ils ne peuvent pas être efficaces.

Le but commun de ces personnes venant d'horizons différents est de se regrouper, confronter leurs points de vue, pour conduire une action collective. Contrairement à une association, le collectif n'a pas de responsable élu ou désigné. Il n'y a pas d'adhérents, seulement des participants qui sont tous au même niveau, certains s'impliquant davantage dans la vie du groupe. Dans son fonctionnement le collectif est beaucoup plus souple qu'une association qui doit observer un formalisme plus rigoureux quant au respect de ses statuts.

QUE S'EST-IL PASSÉ CES DERNIÈRES SEMAINES ?

- Après la réunion publique un noyau actif s'est constitué. Il réunit une douzaine de personnes représentant différents intérêts locaux (résidences principales et secondaires de plusieurs secteurs de la commune, agriculture, location, tourisme, artisanat, chasse...) et cumulant des connaissances dans plusieurs domaines tels que l'environnement, la forêt, le pastoralisme, le foncier.

- Le 23 mai 2016 nous vous avons transmis les comptes-rendus de :
 - la rencontre avec Monsieur le Sous-préfet le 19 juin.
 - la réunion avec les représentants de Placoplatre le 20 juin.

- Nous avons réfléchi à l'opportunité d'être présents à la C.L.I.S. (Commission Locale d'Information et de Suivi) mise en place pour le suivi de l'activité de la carrière. La C.L.I.S. est une commission locale dont l'objet est de promouvoir l'information du public et des acteurs de territoire, concernant les problèmes environnementaux que pourraient poser certaines I.C.P.E. (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) telles que les carrières. La C.L.I.S. est composée de représentants des administrations publiques concernées, de l'exploitant de l'installation, des collectivités territoriales et de représentants des associations de protection de l'environnement ou de consommateurs concernées.
Notre collectif, n'étant qu'un rassemblement de personnes fédérées autour du même projet d'opposition à une éventuelle extension de la carrière SOGYMA, n'a pas vocation à être présent dans la C.L.I.S. Nous nous sommes donc rapprochés de l'association V.A.M. (Vivre et Agir en Maurienne) par l'intermédiaire de laquelle nous allons pouvoir participer à cette instance.

RESTONS ACTIFS

Suite à l'intervention de la municipalité de Saint-Pancrace et à l'action de notre Collectif, il semblerait que le service de prospection foncière de Placoplatre arrête le processus d'achat qu'il avait entrepris. Nous suivons la situation avec la plus grande attention.

Actuellement nous étudions les différents comptes-rendus des C.L.I.S. (une réunion par an) pour contrôler et vérifier le respect des engagements pris par l'exploitant de la carrière tant en ce qui concerne le programme d'extraction que la remise en état progressive du site.

Les 12 membres du noyau actif sont invités à se rendre sur le site de la carrière durant l'été afin de découvrir et photographier les zones dites de remise en état. Nous ferons un compte rendu détaillé de cette visite.

Nous envisageons de développer des activités sur le versant des Côtes afin de revitaliser ce secteur de la commune et proposer une véritable alternative « agro-écolo-touristico » intéressante pour mieux mettre en valeur ce site, déjà très prisé des randonneurs, cyclistes, cavaliers.... **Faites nous part de vos idées.**

Notre dossier est régulièrement suivi par l'association Paysages de France. Nous apprécions les conseils qui peuvent nous être fournis.

Si vous le désirez, vous pouvez adhérer :

http://paysagesdefrance.org/adhesion/appel_hmac.html

Pour le Collectif : Elisa et Gabriel